

Conseil d'administration du STIF

Lundi 4 octobre 2010

Communiqué de synthèse

Le Conseil d'Administration du STIF, sous la présidence de Jean-Paul Huchon, a voté plusieurs mesures dont :

❖ Affaires budgétaires :

- **Orientations budgétaires 2011** (discussions)

Vœu du Conseil du STIF :

Le conseil du STIF a émis le vœu que le gouvernement mette en place au plus vite, et notamment dès la loi de finances rectificative 2010, **les nouvelles ressources nécessaires à l'engagement rapide du plan de mobilisation pour les transports en Ile-de-France, à savoir :**

- Le **relèvement significatif du Versement transport** par l'actualisation du zonage et l'harmonisation vers le haut des taux plafonds
- La **modernisation du FARIF**, transféré à la Région, et de la redevance pour la création de bureaux
- **L'affectation d'une partie des recettes de l'Eco-redevance poids lourds perçue par l'Etat**

Solidarité avec les départements :

Face aux situations financières délicates des départements Franciliens, dues notamment au gel des dotations budgétaires de l'Etat, **le Président du STIF Jean-Paul Huchon a demandé**, de manière exceptionnelle, que soit décalée d'un an **l'augmentation de la contribution des départements au financement des cartes Améthyste « gratuité », Emeraude et Rubis***.

**Réservées aux personnes handicapées ou âgées retraitées sous conditions de ressources ou de statut, les cartes Améthyste « gratuité », Emeraude et Rubis sont achetées par les départements et la Ville de Paris qui décident, chacun pour leur compte, des catégories de bénéficiaires. Une participation financière du voyageur peut être demandée par le département ou par Paris.*

- **Le STIF renforce ses équipes pour Arc Express**

Dans le cadre du débat public et de la maîtrise d'ouvrage du projet Arc Express, le STIF est amené à renforcer ses équipes et crée une quinzaine de postes dès le mois d'octobre 2010. La plupart sont des postes d'ingénieurs, spécialistes notamment des domaines suivants: équipements ferroviaires et alimentation électrique, génie civil, station gare, environnement, exploitation et système.

- **Le Conseil d'administration du STIF a autorisé Mme Sophie Mougard, Directrice Générale du STIF, à signer un contrat pluriannuel d'emprunt avec la Banque Européenne d'Investissement (BEI) et la Caisse des Dépôts et Consignations**

Le STIF contractera un emprunt pour un montant maximum de 600M€ pour financer une partie de ses investissements relatifs à l'acquisition de 172 rames Francilien, de 24 rames AGC et au renouvellement des rames Z2N sur les RER C et D.

Le STIF a choisi des établissements proposant des contrats d'emprunt dont les modalités sont en adéquation avec les caractéristiques de ses investissements, notamment la durée d'amortissement qui peut aller jusqu'à 30 ans pour les investissements concernant les matériels roulants.

Chaque année, le STIF lèvera la somme nécessaire pour équilibrer sa section d'investissement, dans la limite annuelle inscrite à son budget, auprès de la BEI, la Caisse des dépôts ou d'autres établissements bancaires au vu des opportunités du marché financier.

Cet emprunt permet au STIF de mener une politique ambitieuse visant à ce que tous les trains et RER circulant en Ile de France soient neufs, récents ou rénovés en 2016.

Vous pouvez retrouver un dépliant qui détail le programme en suivant le lien ci-dessous : www.stif.info/information-communication/communication/nos-publications/davantage-confort-dans-trains-les-rer-3615.html

Contacts presse :

Sébastien Mabile – 01 47 53 28 42 – 06 15 39 21 28 - sebastien.mabile@stif.info
Guillaume Autier – 01 47 70 55 20 – 06 26 46 35 80 – gautier@schogun.com

❖ Grand projets d'investissement :

- **Déploiement du T Zen** (cf communiqué de presse)

Le Conseil du STIF décide à l'unanimité d'engager plus de 6 millions d'euros pour deux futures lignes T Zen : Porte de Pantin – Livry Gargan (ligne T Zen 3) et Zen Grigny – Corbeille Essonne (ligne T Zen 4).

Ces conventions de financement, respectivement de 4 460 000 € H.T et de 2 600 000 € H.T couvrent l'ensemble des études et des missions nécessaires à la réalisation de ces deux lignes T Zen : le dossier d'objectifs et de caractéristiques principales, la concertation préalable, le schéma de principe et l'enquête publique.

A l'occasion de la visite récente du chantier de la première ligne T Zen qui reliera à partir du printemps 2011 Sénart à Corbeil, Jean-Paul Huchon, président du Conseil du STIF, avait dévoilé les futures lignes T zen de la Région Ile de France.

Lignes		Départements concernés
T Zen 1	Lieu saint Moissy (Sénart) – Corbeil Essonnes	77-91
T Zen 2	Carré Sénart - Melun	77
T Zen 3	Porte de Pantin – Livry-Gargan (via la RN3)	75-93
T Zen 4	Corbeil-Essonnes-Evry-Grigny	91
T Zen 5	Christ de Saclay-Massy	91
T Zen 6	Garges-lès-Gonesse / Villiers-le-Bel - Villepinte	95-93

- **Prolongement du tramway T3 entre la porte de la Chapelle et la porte d'Asnières** (cf communiqué de presse)

Le Conseil du STIF approuve à l'unanimité le Dossier d'objectifs et caractéristiques principales (DOCP) et définit les modalités de la concertation publique à venir du projet.

Ce prolongement au-delà de la porte de la Chapelle figure au projet de Schéma Directeur de la Région Ile-de-France (SDRIF) de 2008, au plan de mobilisation de la Région pour les transports ainsi qu'au Contrat particulier 2009-2013 signé entre la Région et le Département de Paris.

A ce stade, le coût du projet est estimé à environ 205 M€ pour les infrastructures et équipements, auxquels s'ajoute environ 41M€ pour l'achat du matériel roulant (12 rames).

- **Modernisation du RER D** (cf communiqué de presse)

Le Conseil du STIF décide le lancement des premiers travaux d'infrastructure prévus sur la ligne D du RER en vue d'en réorganiser la desserte à partir de 2014. Ces travaux s'inscrivent dans le schéma de principe « RER D+ ».

Ces travaux d'infrastructures concernent les gares ou liaisons Pierrefitte – Villiers-le-Bel, Châtelet – Gare de Lyon – Villeneuve-Saint-Georges, Corbeil-Essonnes et Combs-la-Ville.

D'un coût total de 61,9 M€, ils seront financés à 70 % par la Région et 30 % par l'Etat. Le STIF désigne RFF et SNCF maîtres d'ouvrage de ces travaux qui commenceront en 2011.

Le schéma de principe « RER D+ » figure dans le Schéma Directeur du RER D, plan d'action plus général pour améliorer la régularité et les conditions d'exploitation de la ligne.

- **Gare de Versailles Chantier : Un nouveau projet bientôt présenté au public** (cf communiqué de presse)

Le Conseil du STIF approuve à l'unanimité le dossier d'enquête publique du projet de réaménagement du pôle d'échanges multimodal de Versailles Chantiers. Il autorise la directrice générale du STIF à saisir le Préfet des Yvelines, conjointement avec les maîtres d'ouvrage (SNCF, RFF, Ville de Versailles), pour procéder à l'enquête publique.

Cette procédure a notamment pour rôle de présenter le nouveau projet au public et de s'assurer de la bonne prise en compte des préoccupations environnementales. Le projet sera présenté au public fin 2010 début 2011. Les travaux pourraient débuter en 2012 pour s'achever en 2015.

❖ Qualité de service :

- **Réhabilitation du Parc Relais de Cergy Saint Christophe** (cf communiqué de presse)

Contacts presse :

Sébastien Mabile – 01 47 53 28 42 – 06 15 39 21 28 - sebastien.mabile@stif.info
Guillaume Autier – 01 47 70 55 20 – 06 26 46 35 80 – gautier@schogun.com

Cette opération consiste en une réhabilitation complète du Parc Relais actuel, intégrant une meilleure articulation entre le Parc Relais et la gare et qui prévoit un niveau de qualité de service conforme aux réglementations en vigueur et au référentiel de service STIF,

Le coût total du projet s'élève à 6,34 M€ HT. Le coût subventionnable est de 3 100 000€ HT, correspondant aux 616 places affectées aux usagers de la gare de la ligne A du RER. Cette somme est intégralement prise en charge par le STIF. Le montant restant est pris en charge par la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise.

- **Mise en accessibilité de la gare de La Courneuve- Aubervilliers (ligne B du RER)**

Le Conseil du STIF approuve l'opération de mise en accessibilité PMR de la gare, de la voirie jusqu'à l'accès aux quais et aux trains (rehaussement des 3 quais de la gare).

Située sur la ligne B du RER de Paris Nord à Aulnay-sous-Bois, la gare de la Courneuve- Aubervilliers, qui accueille un trafic de 13 800 voyageurs jour, est l'une des gares de la partie Nord du RER B qui n'a pas encore été rendue accessible aux PMR. Elle est inscrite au Schéma Directeur Accessibilité (SDA) voté par le Conseil du STIF en juillet 2009.

Le coût prévisionnel des travaux s'élève à 6,435 M€. Il sera pris en charge à 50 % par le STIF, 25% par les maîtres d'ouvrage (RFF et SNCF) et 25% par le programme de modernisation du RER B Nord +.

Les travaux, d'une durée estimée à 18 mois, doivent être engagés dès le premier semestre 2011 pour une mise en service en octobre 2012. Cette opération s'inscrit dans la politique volontariste et ambitieuse du STIF qui fait de l'accessibilité dans les transports publics une de ses priorités.

- **Information voyageur : Déploiement d'un nouveau système de gestion des annonces sonores aux voyageurs**

Ce projet concerne **123 gares** des lignes Transilien D, R, C, N,U, J, E et H.

Il répond à l'objectif n°2 du Schéma directeur d'information voyageur (SDIV) du STIF, portant sur la systématisation des informations aux voyageurs en cas de perturbation, précisant l'ampleur de l'événement, ses conséquences et proposant des alternatives. Il consiste en :

- l'équipement de gares en installations de sonorisation de qualité et aux fonctionnalités nouvelles (primo-équipement ou renouvellement) ;
- le raccordement de ces systèmes de sonorisation des gares aux 30 Points d'Information Voyageurs d'Ile de France (PIVIF), lieux de regroupement de personnel et de moyens, assurant une coordination et une cohérence de l'information transmise aux voyageurs, notamment en cas de situation perturbée.

Cette opération d'un montant de 15 M€ est subventionnée par le STIF à hauteur de 8,9M€. Le reste de la somme est versé par la SNCF. La réalisation des installations sera terminée au premier trimestre 2012.

Contacts presse :

Sébastien Mabile – 01 47 53 28 42 – 06 15 39 21 28 - sebastien.mabile@stif.info
Guillaume Autier – 01 47 70 55 20 – 06 26 46 35 80 – gautier@schogun.com